Magazine de la ville de Coulounieix-Chamiers

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA DÉTACHABLE EN PAGES CENTRALES

Mai 2017 - n°92

Dossier p. 5

UN BUDGET DE VÉRITÉ ET DE STABILITÉ

COULOUNIEIX CHAMIERS

Soirée Théâtre - 11 février

Une centaine de personnes est venue apprécier et applaudir la prestation du foyer rural de Tamniès sur la scène de l'amphithéâtre du lycée La Peyrouse, avec la pièce "Un temps de chien", de Geneviève Buc.

RÉTROSPECTIVE

Goûter des aînés - 16 février

Invité d'honneur du rendez-vous d'hiver du goûter des aînés, Daniel L'Homond a conquis le public avec ses contes panachés ! Les 150 seniors colomniérois présents ont ensuite partagé un goûter.

Sois Sport - 15 avril

Déjà installée auprès des jeunes pendant les vacances scolaires, l'opération Sois Sport propose désormais des rendez-vous certains week-ends. Ateliers escalade, sarbacane, VTT, boxe et multi-sports n'ont pas désempli le 15 avril ! Prochain rendez-vous le 10 juin (*voir p.12*).

Carnaval - 26 mars

Beaucoup de soleil, beaucoup de monde - environ 800 personnes -, des démonstrations de qualité (cirque, capoeira, danse,...), une parade qui a déambulé très joyeusement dans l'espace Jacqueline-Auriol aux rythmes de la batucada Samba Garage : le cru 2017 du Carnaval a été une réussite ! Un CD réalisé par le Sonorium francophone pour retracer les moments forts de ce rendez-vous populaire est disponible à la bibliothèque François-Rabelais.

Renouvellement urbain, réunion publique #2 - 24 mars

La première version du projet de transformation du quartier Jacqueline-Auriol ainsi que le projet de village artisanal (*voir p.10*) ont été présentés aux habitants lors de cette 2e réunion publique. À compter du 31 mai, la Maison du projet, espace dédié à l'information sur ce projet d'envergure, sera ouverte à tous (*voir p.13*).

En bref

▶**COMPTE-RENDU DE MANDAT** : tous les Colomniérois sont conviés à ce temps fort de la démocratie locale mercredi 28 juin à 18h30, au centre Gérard-Philipe. ▶**SACS JAUNES** : la distribution est organisée du mardi 20 au samedi 24 juin devant la mairie et du mardi 27 juin au samedi 1er juillet au bourg. Horaires : de 10h à 14h et de 15h à 19h du mardi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi. ▶**LOGEMENTS ET ACCESSIBILITÉ** : depuis le mois de mars dernier, l'office public Dordogne Habitat a mis en location quatre logements adaptés aux personnes en situation de handicap. Situés à proximité des commerces et services (derrière le Dojo), ces appartements d'un peu plus de 60 m² sont tous dotés d'équipements permettant de faciliter le quotidien (barres de maintien dans la salle de bains, hauteur d'évier adaptée,...). ▶**LOGEMENTS ET JEUNESSE** : le Grand Périgueux est partenaire du site consacré au logement "jesuisun(e)jeune.com". Cette plateforme vise à rendre plus lisible l'information auprès des jeunes, des associations, des employeurs, des centres de formation sur les possibilités de logements qui leur sont offertes. Par ailleurs, les propriétaires peuvent déposer des annonces de location de maison ou d'appartement (meublé ou non, pour des périodes longues ou courtes) en bénéficiant d'une labellisation gratuite par le Grand Périgueux. Plus d'informations : tél. 05.53.35.66.40 | www.jesuisunjeune.com/grandperigueux ▶**LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ** : c'est avec la traditionnelle soirée Bodégas que les Colomniérois seront invités à entrer dans l'été : rendez-vous samedi 24 juin à partir de 19h45 pour une soirée festive, gratuite et ouverte à tous, au château des Izards (jeux basques, feu de l'été, animation musicale avec Saint'Ast Banda, restauration sur place...). La Truffe, les marchés de nuit gourmands et artisanaux, un concert et un feu d'artifice le 13 juillet, les Nuits des étoiles, le festival Sinfonia en Périgord,... jalonneront ensuite ces deux mois d'été. Une nouvelle saison de "Si T Sport !" s'ouvrira également le 6 juillet pour proposer des animations sportives aux jeunes dans les quartiers trois soirs par semaine, tandis que deux soirées "Si T Sport ! Famille" sont au programme de juillet... Tout le détail est disponible dans l'Agenda en pages centrales.

édito

© N.Lux

Chers Colomniéroises,
chers Colomniérois,

Les élus de la majorité que j'ai l'honneur de conduire ont voté le 4 avril dernier le budget primitif de la commune pour l'année 2017.
Comme vous le verrez dans le dossier spécial consacré au budget, de nombreux points positifs sont à relever comme le souligne d'ailleurs le rapport officiel de la Chambre Régionale des Comptes. En effet, malgré un contexte national peu favorable aux collectivités avec le maintien des baisses des dotations de l'Etat, nous avons malgré tout réussi à redresser et ce, de manière significative, les comptes communaux.
Nous avons respecté à la lettre les engagements pris devant les Colomniérois en 2014. Nous achevons la première étape de notre programme qui courait de 2014 à 2017 et qui devait contribuer à l'amélioration de nos ratios et à l'équilibre de nos comptes. C'est désormais chose faite.
Je remercie une nouvelle fois tous les habitants pour les efforts consentis durant cette période. Je remercie également tous les salariés de la commune qui ont su s'adapter et trouver les ressources nouvelles pour penser un autre mode de fonctionnement tout en assurant des services de qualité équivalente.
Je remercie également mes collègues élus pour leur mobilisation et le respect de leur feuille de route.
Le budget 2017 est un budget qui protège le plus possible le pouvoir d'achat des Colomniérois. Nous n'avons procédé à aucune hausse des impôts locaux et à aucune hausse de l'ensemble des tarifs de nos services. Désormais s'ouvre une nouvelle ère pour la commune, courant jusqu'en 2020. C'est le temps des investissements pour moderniser et équiper le territoire communal de structures nouvelles répondant aux besoins de la population. Je pense à la maison de quartier qui se situera à Chamiers, au cœur de l'espace Jacqueline-Auriol, je pense à un nouveau centre social et à un nouveau pôle de solidarité, je pense au maintien de l'équipement sportif essentiel à la vie de la cité que représente "le gymnase ASPTT" au village artisanal.
Comme vous le savez et comme je l'ai toujours dit, je souhaite que notre commune soit en pôle position pour réaliser l'ambitieux et magnifique programme de la politique de la ville.
Habitants, salariés, élus, monde associatif, forces vives du territoire, monde économique, continuons ensemble de construire une ville responsable, solidaire et durable.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Rétrospective p. 2
Retour sur les moments forts depuis février 2016 / En bref

Vie municipale p. 4
École primaire Eugène-Le-Roy / Accueil de loisirs Jean-Sigalas / En bref

Dossier p. 5-7
Budget 2017

Bien vivre demain p. 8
Véhicules électriques / Schéma de cohérence territoriale (SCoT) / Info

Agenda (détachable)
Manifestations du 19 mai au 17 octobre 2017

À tous âges p.9
Résidence Pagot / École des parents et des éducateurs 24 / Renouvellement urbain - Culture

Économie locale p.10-11
Renouvellement urbain / Mission locale / Info Bienvenue à... / Actu de l'AICC / En bref

Vie associative et sportive p.12
Sois sport / Comité départemental handisport / En bref

Solidarité p.13
Renouvellement urbain / Prévention en milieu scolaire

Vie pratique p.14
Pôle médiation / Éco-gestes / État-civil

Expression politique p.15

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) / 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petit-bens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : mai 2017 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra le 17 octobre 2017.** Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations **avant le 15 juin 2017**. Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : **www.coulounieix-chamiers.fr**

École primaire Eugène-Le-Roy

Préserver des conditions d'apprentissage de qualité

En septembre, les écoles maternelle et élémentaire Eugène-le-Roy ne formeront plus qu'un seul groupe scolaire. Cette fusion va permettre de conserver le nombre de classes, donc des conditions d'apprentissage de qualité. Quant au temps de direction dégagé, il servira à mener des projets d'école. L'un d'eux concerne la scolarisation des moins de trois ans.

La baisse des effectifs au sein des écoles maternelle et élémentaire Eugène-Le- Roy laissait craindre à l'équipe pédagogique, aux parents et à la municipalité une fermeture de classe pour la rentrée scolaire 2017. Suite à une circulaire du Ministère de l'Éducation nationale publiée quelques mois plus tôt, la fusion des deux écoles est apparue comme une solution pour maintenir ces classes situées dans un quartier classé Politique de la ville.

Cette fusion va permettre – à effectif constant - de conserver les 17 classes. Au cœur de la démarche : le bien-être des enfants, par le maintien de bonnes conditions d'apprentissage, loin des effectifs surchargés. Ce projet a été travaillé en concertation avec l'Éducation nationale, la commission municipale Éducation, enfance, jeunesse, les équipes enseignantes, le conseil municipal et la FCPE locale. En février dernier, le maire Jean-Pierre Roussarie a réuni un conseil d'école exceptionnel, qui a émis un avis favorable à une large majorité. Joëlle Contie, première adjointe chargée de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse, l'animation, se veut rassurante : "*Il n'y aura aucun changement perceptible pour les familles, au contraire. Cette fusion favorisera les liens entre la maternelle et l'élémentaire, tout en préservant des conditions de travail favorables pour les élèves comme pour les enseignants.*"

Des projets transversaux

Cette fusion libère du temps consacré jusque-là à la fonction de direction. Ce temps sera utilisé pour recevoir et accompagner les familles. Il doit permettre aussi de poursuivre les projets actuels, parmi lesquels l'apprentissage de l'outil internet (*p.13*), le sac à histoires (*p. 9*) et d'en mener de nouveaux. La scolarisation des moins de trois ans fait partie de ceux-là. En septembre, une classe accueillera ces jeunes enfants, qui fréquenteront l'école non plus pendant trois ans mais quatre ans avant le CP. Tout a été pensé avec les partenaires (Éducation nationale, Eped, crèche,...) pour offrir un accueil spécifique : visite découverte fin juin en famille, mobilier et sanitaires adaptés, restauration dans un réfectoire à petite échelle, programmation de trois dates de rentrée échelonnées dans l'année, organisation de la journée au cas par cas (accueil périscolaire, restauration collective, passerelle avec la crèche...). L'idée est d'accompagner toujours mieux les enfants et les familles vers la scolarisation.

Infos

L'accueil de loisirs Jean-Sigalas devient intercommunal

À compter du 6 septembre prochain, l'accueil de loisirs Jean-Sigalas sera géré par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux. Dans le même temps, douze structures des communes alentour, toutes volontaires, seront également transférées. Objectif visé : offrir aux parents des 16 700 enfants de 3 à 14 ans du territoire un service de loisirs éducatifs et récréatifs de qualité.

Le projet éducatif global a été rédigé autour de trois axes : contribuer à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant ; aider l'enfant à prendre sa place dans la société et faciliter l'organisation familiale des parents et leur implication dans la vie des structures. Sur ces bases, chaque accueil de loisirs adoptera son propre projet pédagogique. Horaires, activités proposées et organisation interne restent spécifiques à chaque structure.

Sur le volet économique, une tarification commune à tous les centres est mise en place. Concrètement, pour Coulounieix-Chamiers, cette harmonisation bénéficie aux parents de la tranche moyenne, qui ne perçoivent aucune aide. Les premières tranches tarifaires, pour les familles les plus modestes, ne seront pas augmentées.

Quant aux équipes d'animation, cette mutualisation est l'occasion de créer une véritable dynamique entre structures, une belle opportunité notamment pour les personnels des structures plus petites.

Un an de travail !

Devenu municipal en 2013, l'accueil de loisirs s'apprête donc à vivre un nouveau changement, choisi par la municipalité. Joëlle Contie, ajointe chargée de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse, l'animation, se réjouit de l'aboutissement de ce projet, après un an de travail : "*Mutualiser l'accueil de loisirs représente l'opportunité de valoriser notre patrimoine communal, d'optimiser sa capacité d'accueil tout en favorisant la mixité des enfants accueillis.*"

Contact : accueil de loisirs Jean-Sigalas, 05.53.53.45.01
centredeloisirs@coulounieix-chamiers.fr

En bref

▶**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION** : Les mêmes informations administratives et pratiques (coordonnées, renseignements médicaux,...) demandées plusieurs fois sur des documents différents : c'est fini ! Afin de faciliter le quotidien des parents colomniérois en période de rentrée scolaire, il n'y aura désormais qu'un seul dossier à remplir pour l'école et l'accueil périscolaire. Au service des familles qui souhaitent être épaulées pour compléter ce document, l'École des parents et des éducateurs de la dordogne (Eped) assurera des permanences les 7, 8 et 11 septembre. ▶**COLLECTE** : L'école Eugène-Le-Roy récupère les feutres et stylos usagés. Véritable outil pédagogique auprès des enfants, ce projet participera à financer la coopérative scolaire. Stylos, feutres, marqueurs, surligneurs, correcteurs usagés,... sont à déposer aux points de collecte, installés dans l'école mais également dans l'ensemble des structures municipales (mairie, services techniques, CCAS, service des sports, service culturel, bibliothèques), l'accueil périscolaire Eugène-Le-Roy et l'accueil de loisirs Jean-Sigalas. Un projet pédagogique et respectueux de l'environnement ! **Informations** : service Éducation, 05.53.35.57.27 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

Budget 2017

Un budget de vérité et de stabilité

Les éléments clés :

BUDGET TOTAL :
14 052 178 €
qui se répartit entre :

FONCTIONNEMENT 10 599 138 € | 3 453 040 € INVESTISSEMENT

- **Fiscalité : 0% d'augmentation** des impôts pour la part communale.
- Un **désendettement** significatif.
- **Un budget de fonctionnement maîtrisé**, notamment avec une baisse de la masse salariale.
- Un **niveau d'investissement relevé**, pour le cadre de vie et les équipements structurants.
- **Aucune augmentation des tarifs municipaux** et maitien de la **gratuité des Tap.**
- Le maintien d'un **soutien financier important aux associations.**

Les dépenses de fonctionnement :

Elles regroupent toutes les dépenses relatives au fonctionnement quotidien de la ville, en termes de services, d'entretien, d'animation, etc. La répartition de ces dépenses vise à répondre au mieux aux besoins de tous les Colomniérois et à maintenir la qualité du service public.

* Les montants incluent les charges de personnel

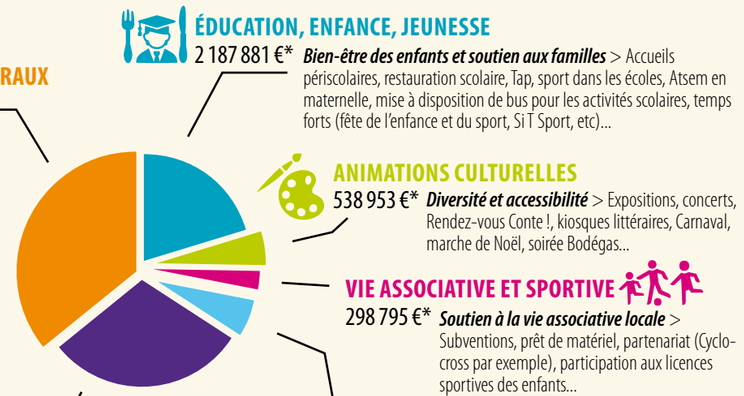

MOYENS GÉNÉRAUX
3 822 369 €*
Fonctionnement général de la collectivité > Etat-civil, ressources humaines, communication, finances...

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE
2 187 881 €*
Bien-être des enfants et soutien aux familles > Accueils périscolaires, restauration scolaire, Tap, sport dans les écoles, Atsem en maternelle, mise à disposition de bus pour les activités scolaires, temps forts (fête de l'enfance et du sport, Si T Sport, etc)...

ANIMATIONS CULTURELLES
538 953 €* ***Diversité et accessibilité*** > Expositions, concerts, Rendez-vous Conte !, kiosques littéraires, Carnaval, marche de Noël, soirée Bodégas...

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
298 795 €* ***Soutien à la vie associative locale*** > Subventions, prêt de matériel, partenariat (Cyclo-cross par exemple), participation aux licences sportives des enfants...

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE
551 640 €*
Accompagnement des personnes les plus modestes et cohésion sociale du territoire > activités du CCAS (aides légales et facultatives, accompagnement des seniors, Relais alimentaire, VestiShop, etc), politique de la ville (soutien des partenaires locaux sur des projets d'animation et d'accompagnement).

TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
3 199 500 €*
Entretien du patrimoine > Petits travaux d'entretien (voirie, bâtiments, espaces verts), fournitures de voirie, maintenance de la chaudière bois, agenda 21, fluides...

Abdelhamid EL MOUEFFAK | Adjoint chargé des finances et l'administration générale

Une situation financière améliorée, un budget maîtrisé sans augmentation des impôts.

Vérité et stabilité caractérisent plus particulièrement le budget prévisionnel 2017 :
• **Vérité** car il montre que la première phase du mandat consacrée en priorité au redressement de la situation financière de la commune et au rétablissement d'une capacité d'autofinancement à l'horizon 2017 a été respectée. **L'exécution budgétaire 2016** confirme ce redressement, avec une épargne brute de **1,53 M€** en progression de 48 % par rapport à 2014 et une capacité de désendettement de **6,3 ans** divisée par 2,33.
• **Stabilité** car les efforts importants de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes réalisés depuis le début du mandat, permettent de proposer **un budget maîtrisé sans augmentation des impôts** et d'ouvrir des perspectives d'avenir pour la deuxième phase du mandat, en privilégiant **les équipements structurants** liés à l'amélioration du cadre de vie et à l'amorçage du projet de renouvellement urbain.

Ce budget de 14,05 M€ s'inscrit encore dans la trajectoire financière (2016-2020) de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement :
• **Des dépenses de fonctionnement (10,59 M€)** en baisse de 1,3%, par la réduction des charges courantes de 9,6 % (-0,21 M€) et par la maîtrise de la charge salariale de -2,1% (-0,12 M€). La maîtrise de ces dépenses permet de ne pas augmenter les impôts et de limiter l'emprunt à 0,3 M€ pour accélérer le désendettement de -0,7 M€, soit -2,7 M€ depuis 2014.
• **Des dépenses d'investissement soutenues de 3,45 M€**, financées en grande partie par l'autofinancement dégagée (2,81M€), **plus de 1,31 M€** consacrés aux équipements structurants : 1,06 M€ liés au cadre de vie et 0,25 M€ au village artisanal dans le cadre du projet de renouvellement urbain.
Nos efforts de bonne gestion seront poursuivis selon notre trajectoire financière 2016-2020, tout en continuant à faire de l'éducation, de la solidarité et du cadre de vie nos priorités et à agir pour le rayonnement de notre commune.

Budget 2017

Des investissements au service de la qualité de vie des Colomniérois

À mi-mandat, la stratégie poursuivie par l'équipe municipale porte ses fruits. L'amélioration de la situation financière permet non seulement de maintenir le niveau de services offerts aux Colomniérois dans tous les domaines de compétences de la collectivité, mais également de relever le niveau des investissements. Travaux d'aménagement, de rénovation, d'entretien : les choix budgétaires dessinent l'avenir de la ville. Voici quelques exemples des travaux programmés en 2017.

Programme de voirie

• **Campagne de point à temps sur toute la commune** : la priorité sera donnée aux routes où le trafic est le plus dense et à celles qui sont le plus dégradées. Le point à temps consiste à réparer ponctuellement la chaussée par l'intervention d'un camion semi-automatique qui distribue un liant dans les endroits dégradés.
[Coût : 80 000 €] *Une intervention avant l'été, une autre à l'automne.*

• **Quartier Guillemotte** (rues Paul-Langevin et Joliot-Curie en partie, suite à la rue Marcellin-Berthelot effectuée en 2016) : remise en état des trottoirs, des bordures, des "bateaux" et en concertation avec les habitants, fleurissement des trottoirs.
[Coût : 20 000 €]

• **Puybournet** : achèvement des travaux de reprise de chaussée.
[Coût : 50 000 €]

• **Avenue Édouard-Michel** : aménagement de deux plateaux surélevés entre Barbette et Saint-Augûtre, afin de lutter contre les vitesses excessives.
[Coût : 12 000 €]

• **Avenue Foch** : reprise des trottoirs et chaussée dégradés.
[Coût : 50 000 €]

• **Aménagement de la Place des Justes (bourg)** : cette place va bénéficier d'un aménagement total autour du centre Gérard-Philipe, lieu incontournable de l'animation sociale et culturelle de la commune.
Au programme : reprise totale du parvis ; mise en place d'un stationnement cohérent, organisé et mis aux normes d'accessibilité ; aménagement d'une circulation sécurisée en matière d'accès et de sortie sur l'avenue Churchill (et en tenant compte des besoins d'installation des manèges lors de la fête foraine) ; optimisation des accès au centre Gérard-Philipe ; plantation de végétaux (parking arboré).
[Coût : 180 000 €]
Réalisation à l'automne.

Travaux & cadre de vie

• **Aires de jeux pour les enfants** : espaces ludiques d'apprentissage et d'éducation pour les enfants mais aussi lieux de rencontres entre les habitants, les aires de jeux participent pleinement au "vivre-ensemble". Cette année 2017 verra la remise en état des espaces existants et la création de nouvelles structures.

> **réfection des aires de jeux** (celles du château des Izards et des écoles) et des espaces multi-sports (ceux du boulevard Jean-Moulin, de Pagot et des écoles) : les jeux existants vont être remis aux normes, les parties défectueuses seront remplacées et les sols repris (sols en plastique souple répondant aux normes de sécurité).
[Coût : 50 000 €]

> **création d'une nouvelle aire de jeux à Pagot** : à l'initiative du collectif d'associations qui mènent de nombreuses actions sur le quartier, de nouvelles structures ont été installées (inauguration le 17 juin, cf. p.9). Une aire de découverte pour les enfants de 6 mois à 6 ans et une structure multi-activités plus sportive pour les 6-12 ans ont pris place au cœur de la résidence.
[Coût : 55 000 €] *Co-financement CAF, mairie, Grand Périgueux, département, fondation de France.*

> **création de structures sur l'espace Jacqueline-Auriol** : deux aires de jeux du même type que celles de Pagot ainsi qu'un espace multi-sports sont en projet, dans le cadre du renouvellement urbain. Ces aménagements répondent à un besoin exprimé par les habitants lors des marches exploratoires menées dans le quartier. Le Conseil citoyen et l'équipe-projet "renouvellement urbain" du Grand Périgueux animent la concertation avec les habitants pour déterminer le choix des structures et les lieux d'implantation.
[Coût : dossier de co-financement du projet en cours d'élaboration]

• **Bâtiments**

> **Église Saint-Michel au Bourg** : reprise de la toiture devenue poreuse pour préserver la charpente.
[Coût : 55 000 €]

> **Église Notre-Dame-de-Chamiers** : reprise des fondations pour la mise en sécurité du bâtiment suite à la désolidarisation du pilier centrale avec la dalle plancher.
[Coût : 35 000 €]

> **Écoles** : travaux d'entretien divers à Eugène-Le-Roy (gouttières notamment) et à Louis-Pergaud (remplacement de portes) et équipement de la plonge à la cuisine centrale.
[Coût : 28 000 €]

• **Sécurité**

> **Feux tricolores au carrefour av. de Gaulle / rue Venta de Baños** : remplacement du matériel obsolète. Cette mise aux normes apportera aux automobilistes respectueux de la limitation de vitesse la "verte récompense" : aux heures de faible affluence, le feu passe automatiquement au vert à l'arrivée d'un véhicule.
[Coût : 35 000 €]

À noter : avec les aménagements que le Grand Périgueux va réaliser pour le passage du Bus à haut niveau de service, les trois carrefours principaux de l'avenue du Général-de-Gaulle seront équipés de matériel neuf et aux normes d'ici 2018.

> **Sirènes dans les écoles** : installation de nouveaux systèmes d'alerte (en cas de besoin d'évacuation).
[Coût : 10 000 €]

• **Cimetière Saint-Augûtre** : stoppés pour cause de dépôt de bilan de l'entreprise, les travaux d'extension démarrés à l'été 2014 vont être achevés : agrandissement de l'espace d'inhumation, rénovation du jardin du souvenir et du colombarium, création de cavurnes (cases enterrées pour le dépôt des urnes funéraires) et d'un carré musulman.
[Coût : 179 571 €]
Livraison à l'été, plantation de végétaux à l'automne.

• **Achat de matériel et de petits équipements** : le renouvellement et la modernisation des équipements sont nécessaires à la qualité du service rendu. Les services Techniques vont faire l'acquisition de deux camions et d'une tondeuse auto-portée, ainsi que de petits matériels pour l'entretien des espaces verts. Du mobilier va être acheté pour les écoles (tapis, sièges en mousses, meubles adaptés aux tout-petits...). La cuisine centrale va renouveler en partie le petit matériel de restauration, tant pour les repas servis aux élèves que ceux portés à domicile.
[Coût : 132 702 €]

Renouvellement urbain

Les énergies se mobilisent autour du projet de renouvellement urbain du quartier de Chamiers. Partenaires et habitants – notamment avec l'implication dynamique du Conseil citoyen – mènent un travail de fond pour préparer la transformation en profondeur de ce quartier à l'horizon 2025. Amélioration de l'habitat, revalorisation des espaces publics, mise à niveau des équipements et services, développement économique, connexion avec l'environnement immédiat : ce programme d'envergure vise à développer des actions dans tous les domaines qui favoriseront le "vivre ensemble". Des projets se concrétisent et des investissements sont réalisés pour préparer l'avenir :

• **Création d'une aire de jeux pour les enfants** *(cf. "travaux et cadre de vie")*

• **Acquisition de l'ancien Mutant** (terrain et bâtiment), en vue de l'extension du centre social Saint-Exupéry et du projet de création d'une Maison de quartier.
[Coût : 160 000 €]

• **Par ailleurs, la municipalité a vendu l'ancien Netto à l'Epareca** (établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux), maître d'ouvrage de la création du village d'artisans (*cf. p.10*).

Véhicules électriques

Bientôt deux bornes de recharge

148 bornes électriques seront déployées sur toute la Dordogne avant la fin de l'année, dont deux sur la commune. L'une, sur le parking de la mairie, sera une borne Pulse : la charge prendra entre 1h30 et 8h. La seconde, près de l'église du bourg, sera plus rapide et rechargera la batterie en 30 minutes.

Financé à 100% par le Syndicat départemental de l'énergie (SDE 24), ce programme représente un investissement de 2 millions d'euros. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) participe à hauteur de 37%.

Aujourd'hui, ces équipements sont indispensables pour accompagner l'essor du parc électrique : on estime à 500 le nombre de véhicules électriques en circulation en Dordogne, chiffre qui devrait fortement évoluer aux vues des innovations technologiques. Ce programme sera ajusté selon les besoins, notamment sur le domaine privé (entreprises) et le parc vélo. Des bornes dédiées sont déjà prévues à Barnabé (Périgueux).

Sur le parking de la mairie sera installée une borne, identique à celle située devant le siège du SDE, à Périgueux.

En pratique

Pour recharger son véhicule électrique 24/24h et 7/7j, il suffit d'utiliser la solution MObiVE.fr (Mobilité en Véhicule Électrique). Le site web et l'application smartphone géolocalisent les bornes disponibles et permettent de recharger dans les départements 64, 47, 33, 40 et 24. À noter : l'énergie des bornes du réseau est d'origine 100% renouvelable.

Info

Vers la collecte des déchets en points collectifs

D'ici à trois ans, le Grand Périgueux, chargé de la collecte des déchets, va installer entre 600 et 700 bornes enterrées sur le territoire intercommunal. Ce nouveau système de contenants remplacera les bacs roulants traditionnels, lors de l'arrêt de la collecte en porte-à-porte. Sur la commune, l'implantation a déjà commencé impasse des Aubépines. Consciente du changement d'habitudes et soucieuse d'associer les personnes concernées, la municipalité va lancer une concertation entre la population, les comités de quartier et les élus-référents de quartier au second semestre 2017.

Contact : Nicolas Jouhette, Services techniques, 05.53.35.57.30 | technique@coulounieix-chamiers.fr

SCoT

Un outil de planification spatiale participatif

Notre territoire est en train d'élaborer son schéma de cohérence territoriale. Ce document fixe la stratégie de développement pour les 20 années à venir. S'il est porté par les élus, les habitants peuvent aussi apporter leur contribution.

Un site internet dédié est mis en ligne, permettant à tous de s'informer et de participer.

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les collectivités locales ont un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. Ainsi, les communes, les communautés de communes et l'agglomération investissent au quotidien aux côtés de l'État, la Région et le Département, pour la modernisation des bâtiments publics et des infrastructures routières, le déploiement du numérique, les équilibres entre espaces d'habitation, agricoles et naturels...

Afin de donner de la cohérence à tous ces projets, un document de planification est en cours d'élaboration sur la vallée de l'Isle et ses affluents. Il porte le nom de SCot, pour schéma de cohérence territoriale. Son objectif ? Définir le projet de développement à horizon de 20 ans de cette zone de 200 km^2 autour de Périgueux. 150 000 habitants, dont les Colomniérois sont concernés ! Initié voilà déjà un an, il est animé par le syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord, dont les bureaux sont situés avenue du général-de-Gaulle. Quand à son élaboration, le calendrier de mise en œuvre prévoit une validation finale de ce document par l'État, à la fin de l'année 2019.

Deuxième étape : le diagnostic

Après une première phase de présentation de l'outil SCoT, l'heure est maintenant au diagnostic. Cette étape consiste à la fois à poser la première pierre du projet et à s'assurer que ses fondations sont solides. Il s'agit donc de connaître le point de départ et les éléments à prendre en compte pour bénéficier d'un territoire où il fait bon vivre et que l'on a envie de faire connaître, conforter sa vitalité et son attractivité.

Et parce qu'ils sont les premiers concernés, les habitants, qui pratiquent leur territoire au quotidien doivent s'informer et participer ! Pour cela, une communication spécifique a été conçue. Pour suivre toutes les avancées du projet, il suffit de s'abonner à la lettre d'informations numérique, depuis le site internet créé spécifiquement pour le projet. En outre, des réunions publiques sont organisées à chaque étape du projet. Enfin, ceux qui le souhaitent sont invités à contribuer par écrit à ce projet d'envergure et essentiel pour l'avenir du territoire. Toutes les contributions sont les bienvenues !

Contact : Syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord, 05.53.35.13.53 | www.pays-isle-perigord.com/scot

Pagot

Une résidence où il fait bon vivre

Installation de deux aires de jeux, d'une nouvelle signalétique, changement de dénomination : Pagot change ! Des nouveautés comme autant de prétextes à une grande après-midi festive, organisée samedi 17 juin et ouverte à tous.

Le collectif des associations de Pagot : Mieux vivre à Pagot, le relais du centre social Saint-Exupéry, les Street's jeunes et Ludogénération.

Depuis 10 ans, les habitants s'impliquent pour faire bouger leur quartier, accompagnés et soutenus par le collectif des associations de Pagot. En 2006, la Fête de la musique a été organisée tandis qu'une fresque a été graffée sur le bâtiment B. En 2011, ce fut au tour du bâtiment A d'être agrémenté d'une fresque. Trois ans plus tard, le passage du Tour de France sur la commune a réveillé des vocations. Un atelier de réparation de vélo est né, tenu par des bénévoles et ouvert à tous les cyclistes en herbe. Cette année, ce sont deux aires de jeux qui viennent d'être installées au pied des 150 logements. L'une est spécifique pour les petits entre 6 mois et 6 ans, et la seconde s'adresse aux plus grands jusqu'à 12 ans. Ces installations faisaient défaut dans ce quartier où vivent de nombreuses familles. Ce projet a associé les habitants de part en part, jusque dans le choix des coloris. Soutenu financièrement par la Caisse d'allocations familiales, la mairie, le Grand Périgueux, le département et la fondation de France, il vient d'aboutir. "*On n'y croyait plus*, se souvient Julie Bellet, la présidente de Mieux vivre à Pagot. *Notre ténacité a payé*".

Autre changement notable : la dénomination du site, à présent identifié comme "Résidence Pagot". "*Loin d'être un détail, cette évolution participe à la valorisation du quartier et de ses habitants lorsqu'ils entament des démarches administratives*", justifie Véronique Hebbebaux, relais à Pagot pour le centre social Saint-Exupéry. Pour compléter la démarche, des panneaux signalétiques indiquent désormais le nom de chaque bâtiment et l'emplacement des associations disposant d'un local in-situ.

Ces changements méritaient bien une inauguration lors d'une journée festive intitulée "Ça bouge à Pagot" ! Afin de célébrer ces réalisations concrètes, le collectif attend samedi 17 juin à partir de 14h sur le site, les habitants pour continuer à les mobiliser, ses nombreux partenaires pour les remercier et tous ceux qui ont envie de redécouvrir un quartier en pleine mutation. Tricycathlon, jeux géants, tournois... sont au programme.

Contact : Mieux vivre à Pagot, 06.07.31.52.74 | dju24@live.fr

Ecole des parents

Sacs à histoire, lectures du monde

La petite poule rousse, les 3 ours,... ces deux histoires restent pour beaucoup des souvenirs des premières lectures, seul ou en famille. Néanmoins, quand la langue maternelle est différente de celle apprise à l'école, l'accompagnement parental peut être freiné. Pour les familles qui pourraient se sentir démunies, l'école élémentaire Eugène-Le-Roy a inventé l'an dernier les sacs à histoires. Chaque sac comprend l'album étudié en classe (en langue française), ce même album traduit dans la langue d'origine de la famille, un CD avec l'enregistrement du livre lu dans toutes les langues de la classe et des jeux à partager sur le thème du livre… tous les ingrédients pour passer un bon moment en famille autour d'une histoire. Après une année d'expérimentation, le sac s'est généralisé et circule dans les quatre classes de CP et CE1, deux années charnières pour l'apprentissage de la lecture.

Le jeudi matin, les mamans confectionnent les sacs en tissu, les langues se délient, des contacts se nouent.

Cette année, la réalisation a été confiée à l'École des parents et des éducateurs de la dordogne. Les parents ont été sollicités pour mettre leurs compétences au service du projet. Ils participent pour les traductions - 16 langues étant représentées, ainsi que l'occitan - les lectures enregistrées ou la confection des sacs, en tissu de récupération. Valorisée, la culture familiale devient une richesse complémentaire à celle de l'école. Quant à l'apprentissage du français, il s'en trouve renforcé par le développement de capacités de compréhension, de curiosité, d'attention et d'éveil à la diversité linguistique.

Contact : Eped, 05.53.46.53.24 | epe24@ecoledesparents.org

Renouvellement urbain / Culture

Des artistes en immersion

Troubs, aux côtés de Marc Pichelin, Guillaume Guerse, dont la bande dessinée Lost on the Lot a donné lieu à une exposition à l'espace D'marches en avril.

Le quartier Jacqueline-Auriol entame une profonde rénovation. Les artistes de la compagnie Ouie/Dire se sont engagés depuis deux ans dans une démarche de partage et de captation de cette transformation. Leur projet "Vagabondage" vise à garder une trace, s'interroger, créer des échanges entre les artistes en immersion et les habitants, rencontrés dans leur paysage et leur cadre de vie,… À l'affût des sons et des images, ces artistes sont à l'écoute du monde. Pour ce projet, ils ont élu résidence au 932, bâtiment C de la rue Romain-Rolland, rejoints par le dessinateur et auteur de bandes dessinées Troubs. Son dessin , réalisé en direct, s'attache à observer des choses simples.

Entre le 1er avril, jour de lancement du projet au "932" et du vernissage de l'exposition "Lost on the Lot", et le mois de novembre prochain, première représentation de "Vagabondage" à l'Agora de Boulazac, leurs parcours vont s'entrecroiser. Des présentations ponctueront leur recherche : en juin, une restitution du travail sonore réalisé à l'école Eugène-Le-Roy ; en octobre, une exposition en écho au festival de la bande dessinée de Bassillac. Sans oublier le site internet spécialement mis en ligne, sur lequel chacun peut suivre l'avancée du projet et découvrir les créations des artistes.

Opération réalisée en partenariat avec : DRAC Nouvelle-Aquitaine, PNAC-Agora de Boulazac, Scène Nationale de Vandoeuvre-lès-Nancy, OARA, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Préfecture de la Dordogne, Périgueux-Habitat, Grand Périgueux, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations 24 et la mairie.

Contact : 932 rue Romain-Rolland
www.vagabondage932.com

Renouvellement urbain

Le village artisanal sur les rails

La première version du projet de transformation du quartier de Chamiers a été présentée en réunion publique le 24 mars. Parmi les pistes retenues, la création d'un village artisanal, pour impulser une dynamique commerciale et économique.

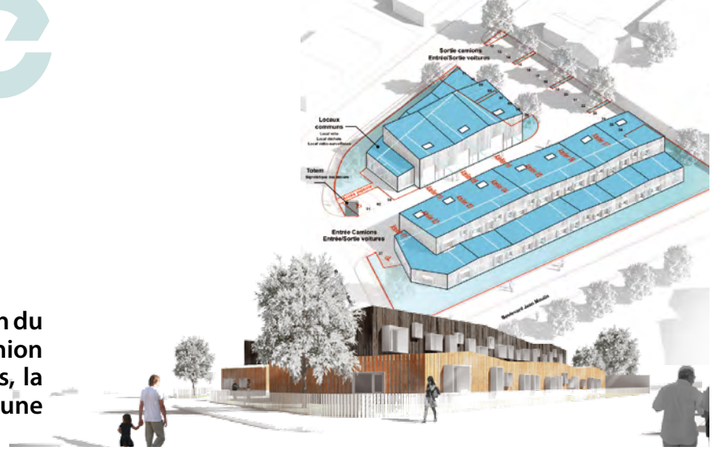

Les travaux devraient démarrer en début d'année prochaine, pour une livraison fin 2018.

Boulevard Jean-Moulin, dans la continuité des établissements Menuiseries Raynal et Eurovia, un village artisanal se prépare sur la friche industrielle de l'ancien Topco. D'une superficie de 1500m², il comportera 10 à 15 box (comprenant chacun un bureau et un atelier). Ces modules seront évolutifs en fonction des besoins des entreprises. Celles-ci, toutes locataires, bénéficieront d'une tarification incitative de 50€/m²/an. Une attention particulière sera portée aux demandes des artisans du quartier : ils bénéficieront d'un tarif minoré qui évoluera au gré de la consolidation financière de l'entreprise.

Un comité sélectionnera les entreprises accueillies afin qu'elles soient complémentaires de celles déjà sur le territoire. Ce comité sera composé de représentants de la Chambre des métiers et de l'artisanat, de la Chambre de commerce et d'industrie, des collectivités territoriales et du Conseil citoyen. Les habitants ont ainsi un droit de regard sur les entreprises intéressées pour s'installer dans leur quartier !

À ce jour, l'heure est à la consolidation du plan de financement, entre Epareca (Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Région, le Département, l'Europe, le Grand Périgueux et bien sûr la commune. Le projet architectural, confié au cabinet Dauphins architecture, envisage le bâtiment comme un espace naturel, entouré d'un bardage bois et sous une toiture végétalisée. À noter : le marché public passé entre Epareca et l'architecte stipule une clause d'insertion professionnelle. Ainsi, ce dernier doit offrir une première expérience à un jeune diplômé issu d'un quartier prioritaire. D'autres clauses d'insertion seront intégrées pour les travaux initiés dans le cadre du renouvellement urbain, donnant la priorité aux habitants du quartier. Autant de points positifs dont se félicite Mireille Bordes, adjointe chargée de la Politique de la ville et de l'habitat : "*Ce village artisanal créera un nouveau lieu de vie économique dans le quartier. Les artisans pourront embaucher des jeunes apprentis, et les jeunes côtoieront des entreprises. Cela aura un effet formateur certain.*"

Mission locale du Grand Périgueux

Et un café (long) de l'emploi !

Spécialisée dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la Mission locale organise des séances collectives de plusieurs jours consécutifs. Objectif : rencontrer les jeunes sur leur lieu de vie et leur offrir un vrai tremplin vers l'emploi.

Formation, ateliers, organisation de forums, accompagnement des jeunes dans leur vie quotidienne,… la Mission locale du Grand Périgueux balaie un large champ d'activités auprès des 16-25 ans. Parmi elles, les cafés-emplois réunissent déjà jeunes et employeurs pendant une demi-journée pour échanger sur des thématiques liées au marché de l'emploi. Devant l'accueil enthousiaste réservé à la formule, la Mission locale a organisé à Coulounieix-Chamiers une version plus intense, du 16 au 18 mai. Pendant 4 demi-journées, les jeunes ont bénéficié d'un atelier CV et de l'intervention d'un conseiller en image, expliquant l'intérêt de la posture vestimentaire et du comportement gestuel. Ce café-emploi longue durée s'est terminé par une préparation, suivie d'une simulation à l'entretien d'embauche. La présence d'employeurs potentiels, cherchant à se constituer un vivier de candidats, se révélait être une vraie opportunité pour les jeunes participants !

Ces candidats avaient été conviés par la Mission locale, en collaboration étroite avec ses partenaires. "*Sur notre territoire d'intervention, nous suivons environ 2 000 jeunes. Mais certains ne nous connaissent pas encore*", indique Catherine Prestat, conseillère en insertion de la Mission locale, référente sur Coulounieix-Chamiers. "*Nos actions, en particulier quand nous nous déplaçons près du lieu de vie des jeunes, servent à nous faire connaître... et amener peu à peu les jeunes à venir ou revenir nous rencontrer dans nos locaux, à Périgueux.*"

Un nouveau Café-emploi en mode intensif est d'ores et déjà prévu sur la boucle de l'Isle du 5 au 7 décembre.

En complément, la semaine "Vitalité vers l'emploi" aura lieu du 2 au 6 octobre sur la boucle de l'Isle. Pour la première fois, elle sera réservée au public féminin. "*Pour certaines jeunes femmes, le mélange des genres peut être un frein à la participation. Cette formule est une expérimentation*", explique Annabelle Durand, conseillère en insertion, coordinatrice de l'action "Réseau nouvelle chance quartiers Politique de la Ville". Une nouvelle fois, l'objectif de la Mission locale est d'enclencher une dynamique, pour donner envie aux jeunes d'aller vers l'emploi.

Contact : Mission locale du Grand Périgueux, Catherine Prestat, 05.53.06.68.20

Infos

Réservées jusqu'alors aux activités commerciales de proximité dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les exonérations de fiscalité locale ont été étendues. Peuvent désormais en bénéficier les établissements du secteur, existants ou en création, qui comptent moins de 50 salariés et présentent un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas dix millions d'euros.

Ces exonérations concernent la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés (RCS). La date limite déclarative pour bénéficier de ces avantages fiscaux est fixée au 31 décembre 2018.

Plus d'informations sur www.coulounieix-chamiers.fr

Bienvenue à

Culligan

Expert en filtration d'eau

Afin de se rapprocher de l'autoroute A89 et d'être située sur un axe passant, l'entreprise Culligan a quitté Boulazac pour venir s'installer route de Bergerac. L'équipe, composée de cinq commerciaux, cinq techniciens, deux assistantes et un directeur, a investi les anciens locaux du bar Le Coco Boon's, réaménagé depuis en bureaux.

Créé en 1936 aux États-Unis, le groupe Culligan s'est implanté en France en 1960 et dispose de 70 agences. Depuis plus de 80 ans, Culligan est le leader mondial du traitement de l'eau. Le métier de Culligan est d'adapter l'eau à chacun des besoins du client : eau adoucie et eau de boisson. Les adoucisseurs suppriment le calcaire de la vie quotidienne, permettant ainsi de protéger du tartre les installations de la maison, d'allonger la durée de vie des appareils ménagers, de diminuer la consommation de produits d'entretien, de réduire les sensations de peau irritée et de réaliser des économies d'énergie. Quant aux systèmes de filtration d'eau, ils enlèvent chlore, résidus médicamenteux et autres traces de pesticides.

En Dordogne, département où le sous-sol est très calcaire, plus de 5000 clients ont signé un contrat avec l'entreprise. Bénéficiant déjà d'un taux d'équipements par habitant élevé, le marché est en plein essor. L'entreprise continue de se développer et cherche à recruter localement.

Contact : Entreprise Culligan
Tél. 05.53.06.49.85 | www.culligan.fr

En bref

▶**BIENVENUE** : Depuis le 6 mars, la commune accueille deux nouveaux infirmiers libéraux. Justine Crassat et Xavier Devise se sont installés derrière le dojo, au 100 av. Édouard-Michel (06.26.27.80.33). Ils rejoindront d'autres professionnels au sein de la maison de santé, dont l'ouverture est en prévue pour le début de l'année 2018 à quelques pas de là. ▶**BIENVENUE** (bis) : En juin prochain, le laboratoire de prothèse dentaire "La prothèse moderne" s'installera également derrière le dojo. ▶**LAVAGE AUTO** : Avenue Churchill, à hauteur d'Intermarché, une nouvelle station de lavage automobile vient d'ouvrir. Elle est ouverte 7/7j. ▶**AIDES** : Afin d'accompagner les entreprises dans leur développement, le Grand Périgueux crée - en convention avec la région Nouvelle-Aquitaine - des aides à l'investissement. Ces aides concernent les entreprises des secteurs identifiés comme stratégiques : services à l'industrie, activités et artisanat de production, activités innovantes. **Contact** : 09.72.30.21.73 | service.eco@grandperigueux.fr

Succès

Gourmandise et artisanat pour les 2 marchés

Entre 400 et 600 convives s'attablent lors de ces soirées très conviviales.

Cet été, c'est vendredi 7 juillet et vendredi 18 août qu'auront lieu les marchés gourmands et artisanaux, organisés par le Comité des fêtes.

Spécificité de l'édition colomniéroise, ces marchés réunissent les producteurs et commerçants de la commune, les commerçants présents sur les marchés hebdomadaires du bourg et les fidèles exposants des dernières éditions. *"Nous avons à cœur de faire connaître les acteurs économiques locaux, qui, comme notre équipe d'une vingtaine de bénévoles, participent au dynamisme de la commune en proposant des produits locaux et de qualité "*, détaille Michel Billat, président du Comité des fêtes.

Comme lors des 5 précédentes éditions, les participants pourront acheter de quoi composer leur repas, pris sur les tables installées place Yves-Péron. Le Comité des fêtes se charge de la buvette, des frites et de la cuisson des viandes. Il invite chacun à apporter ses couverts, son assiette et son verre.

Contact : Comité des fêtes
Tél. 06.07.64.86.91
comitefetescoulounieixchamiers@gmail.com

L'actu de

L'AICC
(Association Interprofessionnelle de Coulounieix-Chamiers)

Le nouveau bureau a été élu. Hélène Delanoue (Pompes Funèbres du Périgord) en est la présidente ; Aurélia Soullier (Aurélia'Coiff) est secrétaire et Stéphane Barailler (Action Multi Services) est trésorier. Les projets de 2017 sont avant tout de favoriser le dialogue et de créer une cohésion entre les professionnels de la commune, de les faire connaitre aux Colomniérois par des actions ciblées et d'entretenir le contact avec les actions communales. Rejoignez-les ! Cotisation annuelle : 25 €.

Contact : 06.46.21.87.92 | aicc24660@gmail.com

Sois sport

Deux temps forts pour mieux vivre ensemble

Créée afin de développer l'offre d'activités pour les jeunes du quartier Jacqueline-Auriol, l'opération "Sois sport" prend de l'ampleur. Financée dans le cadre de la Politique de la ville, elle s'ouvre aux familles et investit le champ culturel.

Fort du succès rencontré sur toutes les manifestations organisées depuis un an, l'opération "Sois sport" continue sur cette belle dynamique. Sur le modèle de la journée du 15 avril, une nouvelle après-midi d'activités gratuites aura lieu samedi 10 juin. Escalade, boxe, VTT, skate, lutte,... plus de 15 activités seront proposées et pourront être testées gratuitement . Ce moment convivial est ouvert à tous. Les enfants sont invités à venir avec leurs parents, pour essayer en famille ! *"À quelques jours des vacances estivales, c'est aussi l'occasion de lancer les animations municipales Si T Sport, dont la nouvelle saison se prépare. Organiser une après-midi complète pour les familles en amont de semaines complètes destinées aux jeunes donne de la cohérence au dispositif"*, précise Yoann Monribot, coordinateur "Sois sport".
Et pour aller encore plus loin, les jeunes (et les moins jeunes) sont ensuite invités à pratiquer dans l'un des nombreux clubs représentés sur la commune. Pour favoriser cette démarche, une grande journée de rencontres est prévue samedi 16 septembre, en ce mois de rentrée scolaire et d'inscriptions aux activités extra-scolaires. Les associations proposeront des initiations réparties des Izards au Hangar, en passant par l'espace Jacqueline-Auriol et le gymnase ASPTT. Cette journée sera aussi festive et gourmande, avec un repas du monde partagé le midi. Enfin, elle comportera une dimension citoyenne et culturelle, grâce à la présence de compagnies artistiques, du Conseil citoyen et d'un anthropologue. En effet, pour Mireille Bordes, adjointe chargée de la Politique de la ville et de l'habitat, la démarche doit aller encore plus loin : *"L'objectif est d'entrer en contact avec celles et ceux qui ne se sont pas encore investies dans une activité. La pratique sportive - mais aussi culturelle - est un excellent moyen d'apprendre à se connaître, découvrir son potentiel et le mettre à profit. Plus qu'un simple loisir, elle permet à chacun de se sentir utile."*

Contact : service Sport, 05.53.35.10.70
sport@coulounieix-chamiers.fr

Comité départemental handisport

La dynamique sportive pour tous

Le Comité départemental handisport de la Dordogne vient d'emménager sur la commune. Une opportunité pour mieux connaître cette association qui facilite les pratiques sportives des personnes atteintes de déficience motrice, visuelle ou auditive.

Sarbacane, plongée, natation, boccia, tir sportif, équitation, natation, ski nautique,... les activités proposées sont des plus variées.

Santé, bien-être, autonomie : les vertus d'une activité physique régulière ne sont plus à démontrer. Aussi, quand un accident de la vie vient bouleverser son parcours, une personne ne doit pas être empêchée d'être un sportif comme un autre. C'est dans ce sens qu'œuvre au quotidien le Comité départemental handisport.
L'association créée en 2005 par Joël Jeannot a déménagé de Chancelade vers l'espace Vaclav Havel. Elle a mis deux ans pour trouver le local approprié, de plain-pied, avec deux places de parking pour les véhicules qui transportent les matériels spécifiques sur les animations. Et celles-ci sont nombreuses ! C'est par ce biais que le Comité mène ses principales actions. La sensibilisation des publics en est une. Des ateliers sont conduits dans des collèges et des lycées. Les jeunes essaient un sport qu'ils connaissent, avec une faculté en moins (yeux fermés, assis sur un fauteuil,...). "*La mixité entre personnes valides et handicapées est un gage pour que chacun se comprenne mieux et se respecte*", explique Jean-Pierre Puyrigaud, président du Comité. Autre action du Comité : la création de sections handisports au sein de clubs sportifs valides, de centres et de foyers de vie. Cette année, 11 clubs périgourdins dispensent des activités handisports : basket fauteuil, handbike, plongée... Dernier axe de travail du Comité : la mise en place d'évènements sportifs, tels que la finale de championnat de France de rugby fauteuil de nationale 3.

Contact : Résidence Jean- Ferrat -202 rue Henri-Dunant. Tél . 06.71.39.55.05 | cd24@handisport.org.

En bref

▶**INTERNATIONAL** : Le Centre d'échanges internationaux (CEI) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et la culture françaises. Pendant la durée du séjour, les jeunes sont hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche. **Contact** : Isabelle Serafin, 05.53.35.43.12 | serafinisabelle@orange.fr.
▶**NOUVEAU** : L'association Sanctis Draconis Petrocoria, membre de la fédération française de Béhourd, est installée sur la commune. Ses membres participent à des combats médiévaux en armure, en duel ou en troupe. Ils proposent aussi des initiations ludiques au combat médiéval lors d'évènements sportifs, historiques et culturels. **Contact** : Guillaume Dessomes, 06.52.75.49.93 | bushido24@hotmail.fr

Renouvellement urbain

Maison du projet : poussez la porte !

Idéalement située dans le quartier, la Maison du projet dédiée à l'information sur le projet "Chamiers cœur de ville 2025" sera inaugurée le 31 mai prochain. Tous les habitants sont conviés à la découverte de ce lieu qui leur est grand ouvert pour participer à la transformation du quartier !

Installée rue Gisèle-Feyfant, à la place de l'ancien Espace D'Marches*, la Maison du Projet sera un lieu d'accueil ouvert à tous les habitants, un lieu où chacun pourra participer au projet de transformation du quartier, selon ses possibilités ou ses envies. "*Disposer d'un espace dédié aussi bien situé est une très bonne chose*, se réjouit Mireille Bordes, adjointe au maire chargée de la Politique de la ville. *Cette Maison du projet sera un lieu de convivialité mais aussi un outil de travail qui permettra aux habitants de s'intéresser pleinement à l'évolution de leur cadre de vie.*"

Un lieu d'information, de partage d'idées, de débats et un support d'animations pour le conseil citoyen

Animée par l'équipe-projet du Grand Périgueux, la Maison du projet sera un **lieu d'information permanent**. En effet, outre ses horaires d'ouverture du mardi au samedi, elle permettra de se renseigner 24h/24 grâce à la vitrine tactile accessible depuis l'extérieur. Ce sera aussi un lieu de réflexion, de partage d'idées et de création. Des événements autour de la réflexion sur la ville d'aujourd'hui et de demain y seront organisés : des **cafés-débats**, des **ateliers participatifs**, des **rencontres avec les partenaires** ou encore des **expositions** temporaires en lien avec le projet (photographies, maquettes,...). "*Les habitants ne doivent pas hésiter à pousser la porte !*, poursuit Julie Andraud, chef de projet. *Nous sommes à leur disposition pour répondre à toutes les questions et pour recueillir toutes les idées qui nourriront l'avancée et la concrétisation du projet.*"

Bienvenue à la Maison du projet !

Elle sera ouverte les mardis et jeudis de 14h à 17h, les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 12h. Ces horaires pourront bien sûr évoluer en fonction des attentes et des besoins exprimés par les habitants.

** À noter : le rafraîchissement du local a donné lieu à un chantier d'insertion avec Entretien 24 pour les travaux de peinture du plafond et des murs. Les travaux de finition ont été réalisés dans le cadre d'un chantier éducatif avec le Chemin : un jeune du quartier, issu d'une formation en peinture, a pu perfectionner ses pratiques aux côtés d'Entretien 24.*

Agenda

▸**Mercredi 31 mai à 17h : inauguration de la Maison du projet.** Avec Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, Jean-Pierre Roussarie, maire de Coulounieix-Chamiers et l'ensemble des partenaires. Visite-découverte et apéritif convivial ouvert à tous.
▸**Mardi 13 juin à 18h30 : premier atelier participatif** sur le thème des usages du quartier > comment vit-on au quotidien dans le quartier ? Tous les habitants intéressés seront les bienvenus pour dire ce qui va comme ce qui ne va pas, pour réfléchir ensemble aux évolutions possibles. Inscription à la Maison du projet avant vendredi 9 juin.

Prévention en milieu scolaire

Internet : un outil à apprivoiser

Si internet est un formidable outil d'information, il peut aussi être source de dangers, notamment pour les jeunes publics qui en feraient un mauvais usage. À l'école Eugène-le-Roy et au collège Jean-Moulin, les enfants vont y être sensibilisés avec le projet "Internet : un outil à apprivoiser".

La charte élaborée par les élèves lors des séances d'informatique sera ensuite proposée aux stagiaires de l'Atelier Plume du centre social Saint-Exupéry.

Fin 2016, la municipalité a mis en place un groupe de travail sur la prévention de la radicalisation (*cf* ma ville *n°90*). Objectif : élaborer un plan d'actions basé sur les valeurs laïques et citoyennes, l'éducation et la solidarité, pour informer sur les risques de la radicalisation. En novembre, un débat réunissant une cinquantaine de personnes en lien avec la jeunesse (professionnels et associations) a été organisé à la mairie, suite à la projection du film "Le ciel attendra" qui déroule l'histoire de deux jeunes filles prises dans les filets de la propagande de Daesh. C'est dans ce cadre que le service Éducation de la mairie, l'école Eugène-Le-Roy et l'École des parents et des éducateurs de la Dordogne (EPED) ont poursuivi la réflexion et mettent aujourd'hui en œuvre le projet "Internet : un outil à apprivoiser". "*L'éducation des jeunes est une clé essentielle en matière de prévention de la radicalisation*, rappelle Joëlle Contie, adjointe chargée de l'Éducation, l'enfance, la jeunesse et l'animation. *Sensibiliser les enfants mais aussi leur famille aux dangers d'internet sera au cœur de notre action*". Comment identifier des contenus malveillants ? Quelle place laisser à l'ordinateur ? Quelle utilisation des "écrans" le soir ?... Une multitude de questions peuvent être posées : des actions coordonnées autour de cinq axes de travail vont apporter des réponses construites avec les enfants, les professionnels qui les accompagnent et les familles.
1- La rédaction d'une charte, élaborée par les élèves du CP au CM2 de l'école Eugène-Le -Roy, posera les principes de la bonne utilisation d'internet, à base de pictogrammes pour une compréhension par tous. Cet outil servira de discussion avec les familles.
2- La création d'un court-métrage, écrit et réalisé avec les élèves de CM2 et de 6e, servira notamment de support lors d'un débat public organisé avec un spécialiste de la question des dangers d'internet.
3- Des cycles d'animations spécifiques dans le cadre des Tap vont être organisés pour aborder la thématique via le jeu, le mime et l'expression corporelle.
4- La sensibilisation des professionnels de l'enfance accompagnera le projet : débats et tables-rondes aborderont les questions essentielles de laïcité et de citoyenneté au cœur de l'action quotidienne.
5- La coordination de l'ensemble du projet par la mairie, l'école, l'EPED et le centre social Saint-Exupéry visera à impulser le partage des pratiques et à développer la vigilance de chacun des acteurs auprès des enfants et des familles.

Ce projet d'envergure est soutenu financièrement par le Grand Périgueux et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance, dans le cadre de la Politique de la ville. Il a démarré en début d'année (l'écriture de la charte est en cours) et se déroulera sur les quatre années à venir. ma ville *suivra régulièrement chacune des actions.*

Les conseils du pôle médiation

En mai, fais (presque) ce qu'il te plaît !...

En mai, quand les beaux jours sont là,
Tu peux faire ce qui te plaira.
Bien fleurir ton jardin, couper ce qui dépasse,
Regarder les nuages et jouir du temps qui passe.
Mais épargne à ton voisinage
Aboiements, tapage, enfumage :
Horaires légaux[1] respecteras
Pour couper l'herbe avec fracas
Chiens aboyeurs équiperas
D'un collier tu les calmeras
Déchets verts tu ne brûleras
À la déchet'[2] les mèneras
Des fêtes que tu organiseras
Tu tempèreras les éclats
De ta piscine profiteras
Sans qu'aux autres elle cause tracas
Ton barbecue allumeras
Sans qu'il provoque d'embarras
Ainsi tu vogueras gaiement
Vers le bel été qui t'attend.

1- Les travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur bruyants (tondeuses, tronçonneuses, karchers, ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30,
- Les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés 10h à 12h

2- La déchèterie de Pareau, située avenue Édouard-Michel, est ouverte aux horaires suivants : le lundi de 14h à 18h et du mercredi au samedi de 9h30 à12h et de 14h à 18h. Pour rappel, le brûlage des déchets végétaux est interdit. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Pour un rendez-vous avec le pôle de médiation :
secrétariat du maire, 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr

Eco-gestes

Je participe à la Semaine du Développement durable

L'édition 2017 de la Semaine européenne du Développement durable se déroule du 30 mai au 5 juin.
Actions individuelles et collectives se multiplient et nous aident à faire le plein de bonnes idées. Coulounieix-Chamiers, ainsi que d'autres communes du Grand Périgueux, participe à nouveau.
Sur la commune, le Développement durable est mis à l'honneur dès **samedi 20 mai**. Une randonnée de l'association Espaces Vie nature partira à 14h du centre Gérard-Philipe. Le long d'une boucle de 8 km, les participants découvriront des orchidées sauvages et apprendront à distinguer les arbres particuliers de la commune.
Vendredi 2 juin, à 8h30, démarrera le nettoyage de la fontaine du Voulon, à proximité du Château de la Rolphie. Il s'agira d'enlever ronces, gravas et détritus et ainsi d'entretenir ce patrimoine communal. Jean-Pierre Cluzeau, élu-référent du quartier à l'origine de cette initiative collective, invite chacun à participer !
Samedi 3 juin, la commune sera l'hôte d'un "Rendez-vous au jardin". Le groupe, en provenance de Périgueux, fera une halte à 12h aux Izards pour un pique-nique tiré du sac. Il poursuivra son escapade par une visite des Jardinots de Chamiers, du jardin collectif du Chemin et du jardin collectif derrière l'église.
Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Participez !

Contact : 06.86.49.89.43

ÉTAT-CIVIL
DU 13/01/2017 AU 22/04/2017

Mariages : Jacques POUMERIE et Marie BIOJOUT, le 11/03 ; Bounthavy KEOKOSOUM et Nadia ETTAIR, le 11/03.

Naissances : Harrison PEREZ Y LANDAZURI, le 14/01 ; Eden LEGRAND, le 19/01 ; Giulia NARDOU, le 19/01 ; Lison GUILLEMINOT, 22/01 ; Aymen AZIZOU, le 24/01 ; Liam SLAOUI, le 27/01 ; Nolan POTIN, le 30/01 ; Evan JUAREZ, le 03/02 ; Jonas BESSE, le 04/02 ; Emy DUPUY-LIVET, le 06/02 ; Kays ABDALLAH, le 09/02 ; Maïna SOILIHI MOHAMED, le 09/02 ; Maxence TRUCY, le 14/02 ; Agathe FAURE, le 21/02 ; Alessandra SAINTAL, le 21/02 ; Enzo MALINCONICO, le 25/02 ; Timéo BANIZETTE, le 26/02 ; Liam RYNDERS, le 11/03 ; Nolan PERTUISOT, le 20/03 ; Victor SAMPOUX, le 26/03 ; Inès MOUSTAKIM, le 28/03 ; Matéo LARUE, le 03/04 ; Djillali SURBON, le 12/04 ; Elyna BIDAULT, le 14/04.

Décès : Robert FRELETEAU, le 12/01 ; Gilbert LASJAUNIAS, le 27/01 ; Maurice LAREDO, le 02/02 ; Louis SAVARIS, le 03/02 ; François CROUZAL, le 05/02 ; Allal AKKI, le 12/02 ; Alain PERIER, le 19/02 ; Andrée CARRIERE, le 25/02 ; Christian IMBERT, le 01/03 ; Pierre BIETRIX, le 05/03 ; Pierre FAURE, le 06/03 ; Marie DUBOIS, vve DAVID, le 13/03 ; Germaine DUTARD vve MAHLER, le 18/03 ; Gabriel MAURY, le 20/03 ; Gilbert CHAMPARNAUD, le 26/03 ; Jeannette GAUTHIER, le 31/03 ; Albert LAPOUGES, le 31/03 ; Christiane JACQUOT vve DROILLARD, le 02/04 ; Bernard CHAULET, le 05/04 ; Simonne CULETTO ép. BOIN, le 09/04 ; Guy NICOLAS, le 09/04 ; Jean TARDIF, le 19/04 ; Anne CHAPEYRON ép. GAILLARD, le 22/04.

Majorité municipale

Groupe "Socialistes et Apparentés"

"Aux Espoirs des Colomniéroises et Colomniérois et non à leurs Peurs".
En cette période trouble, importante pour notre pays, notre commune est naturellement au premier rang des bouleversements économiques et sociaux que vit notre société. Dernier rempart, nous sommes tenus au quotidien de gérer les effets des décisions prises au niveau national et de prendre en compte les évolutions des attentes de nos concitoyens.
Le groupe s'en tient à la démarche affichée dans notre mandat : Porter le service public aujourd'hui et demain. Nous nous devons de réussir pour tordre le cou aux polémiques, aux mensonges et aux propos violents de certains politiques. Le projet que nous portons est plus puissant que ceux qui cherchent à diviser les Français. Nous œuvrons pour la construction d'une ville solidaire, pour la lutte contre les inégalités et les risques d'exclusion ainsi que pour un accès aux droits pour tous. C'est le seul moyen de permettre à nos concitoyens de vivre ensemble et de bien vivre leur ville.

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Il faut donner un coup d'arrêt à la progression du Front National. Les élections législatives doivent permettre d'éloigner définitivement celui-ci. Nous appelons le peuple de gauche à continuer le combat émancipateur pour une vraie politique de gauche sociale et écologique en se donnant une majorité de députés qui, dans le sillage du vote Mélenchon, vont faire la politique du pays.
Une autre voie est possible à gauche en lien avec le mouvement social. Dans nos quartiers populaires : jeunes, ménages modestes, salariés et retraités ont besoin d'une reconstruction de l'économie, d'une France et d'une Europe plus humanistes et respectueuses de notre planète.
Pour la Commune, notre groupe partage plusieurs défis à relever : rénovation du logement social avec la politique de la ville qu'il faut concrétiser, priorité à la Maison de Quartier du Bas-Chamiers, démolition reconstruction du gymnase ASPTT, maintien des services aux Colomniérois.
Notre peuple a tous les atouts pour préparer l'avenir.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts

Respect et dialogue.
Les résultats de la présidentielle 2017 s'inscrivent dans la moyenne nationale mais le quartier politique de la ville de Chamiers montre un visage inquiétant avec à peine 53% de votants et presque 50% de votes frontistes. Ces résultats se nourrissent hélas de l'immigration et traduisent aussi un rejet du « système ».
Autre inquiétude : la suppression de la taxe d'habitation. Cette mesure proposée par le nouveau Président est une mesure juste mais elle ne doit pas se traduire une fois de plus, par une baisse des dotations de l'Etat pour notre commune. La politique de la ville sera une réussite si la municipalité peut autofinancer et donc mettre en œuvre des actions indispensables aux Chamiérois.
L'emploi, la justice, l'écologie, la solidarité, le respect des autres et le bien être restent des valeurs essentielles à défendre et à décliner localement. Les élus de Coulounieix-Chamiers se doivent de nouer un vrai dialogue avec les Colomniérois pour répondre encore plus à leurs besoins.

Pour le groupe, Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

Faute d'un compromis avec le Maire au sujet de notre espace d'expression dans *Ma ville*, nous avons fait un recours. Le Tribunal Administratif l'a rejeté et nous devons verser 1200 € à la commune.
Ainsi, avec 48 % des votes en 2014, nous sommes contraints de nous limiter à un quart de page pour informer nos concitoyens et leur rendre compte exclusivement des préoccupations locales. Notons qu'à Périgueux, l'opposition dispose d'une page entière !
Cela dit, nous ne pouvons que déplorer le retard pris pour améliorer la gestion sans pour autant réduire les impôts locaux et favoriser sensiblement l'investissement. Depuis 3 ans nous ne voyons rien de bien concret : la voirie reste dégradée, la rénovation des espaces communaux et de l'éclairage public est reportée... La liste est longue !
Le lotissement Bellevue est en panne et nécessite une subvention d'équilibre de 110 000 €.
Nous attendons le rapport de la Chambre des Comptes sur la gestion municipale pour l'étudier et faire des propositions.

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

Coulounieix-Chamiers

DESTOCKÂGE

Vieux... et alors ?

Vendredi 30 juin à 20h30

Château des Izards

Entrée gratuite

Pique-nique tiré du sac dans le parc avant le spectacle

Informations : Bibliothèque François-Rabelais, 05.53.54.03.02 | bibliothèque@coulounieix-chamiers.fr
www.coulounieix-chamiers.fr

SPECTACLE TOUT PUBLIC

PAR

La Famille Vicenti